



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES CHARMETTES DU 21 OCTOBRE 2011

PARTICIPANTS

Elus : Mme BOGHOSSIAN, M. KONATE,

Habitants : M. AMARA, Mme AMMAR, Mme BELLESSORT, M. BORDES, M. CHIAMBRINO, Mme CUNHA, M. DESTOUESSE, M. DUQUENOIS, M. GARNIER, M GENTY, M. et Mme HERRICHE, Mme HUSSAIN, M. et Mme LE FUR, M. LEITAO, M. LE QUEC, M. MARQUES, M. NOICY, M. PAMART, Mme REGNIER, M. SENDRA, Mme VILLAIN

Personnel municipal : Mme SCHLAEPPI, Mme BALLER

Excusés : M. KRAGBE

Mme BOGHOSSIAN introduit le Conseil de quartier et décline l'ordre du jour.

Mme BOGHOSSIAN excuse M.KRAGBE retenu par son travail.

Dossiers & Projets en cours :

Mme BOGHOSSIAN présente le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**.

Il s'agit d'une instance composée de 17 jeunes de 6^{ème} et 5^{ème} issus des 3 collèges de la ville. L'an prochain, 17 autres jeunes seront élus permettant ainsi un turnover de l'effectif.

Il ne s'agit pas de créer une vitrine politique, mais réellement d'intéresser les jeunes à la vie citoyenne.

Mme LE FUR explique qu'à Gonesse il existe déjà une pareille instance et que la dynamique se fait sans problème.

Mme BOGHOSSIAN souhaite vivement que le CMJ soit porteur de projet.

Une discussion s'engage sur le recrutement et la finalité de ce projet.

Mme BOGHOSSIAN précise que ces jeunes recevront une formation citoyenne et qu'ils seront accompagnés par les élus.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme HUSSAIN demande pourquoi le CMJ se déroule sur la période de janvier à juin et non sur une année scolaire.

Mme BOGHOSSIAN explique que le décalage est dû à la date de mise en place du projet.

M. BORDES demande pourquoi les enfants du collège St Didier ne font pas partie du projet.

Mme BOGHOSSIAN souhaite vérifier et que la réponse soit inscrite au compte rendu du conseil de quartier.

Réponse : dans un premier temps, pour plus de facilité, les élus ont souhaité s'adresser aux collèges publics pour cette première mobilisation et élection de 17 premiers candidats.

Les 17 prochains candidats élus seront mobilisés l'an prochain au sein de l'ensemble des collèges de la ville (publics et privés).

Les élus de ce conseil municipal seront au nombre de 34 : 17 élus la 1^{ère} année et 17 l'année suivante.

Mme BALLER présente le **Calendrier des Voisins** :

Il s'agit de créer un calendrier pour l'année 2012 sur le thème du bien vivre entre voisins avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie. Le souhait est de créer ce calendrier avec des habitants de toute la ville en abordant les thèmes qui touchent la vie quotidienne entre voisins. Pour l'instant, une dizaine de groupes participent au projet, mais il reste ouvert à toute personne souhaitant y participer. Pour cela il suffit de se faire connaître auprès de Mme BALLER.

Mme BALLER présente le projet **Villiers a des Talents**. La commune de Villiers le Bel et la communauté d'agglomération Val de France s'associent pour monter ce projet. Il s'agit d'organiser un système de parrainage entre des salariés originaires de la commune et des habitants demandeurs d'emploi.

Informations & Questions diverses :

Mme BOGHOSSIAN revient sur les travaux de la piscine qui se déroulent jusqu'à fin novembre. Il s'agit de travaux de réfection en attendant la nouvelle piscine, dont le démarrage des travaux est prévu pour début 2012.

Une discussion s'engage sur le projet de la future piscine.

Mme BOGHOSSIAN parle des travaux en cours de la maison Jacques Brel. Il reste environ 1 an de travaux pour une réouverture prévue en septembre 2012.

Par conséquent, les conseils de quartier se tiendront à l'école Jean Moulin.

M. AMARA souhaite savoir s'il y aura un parking à la nouvelle maison Jacques Brel.

Mme SCHLAEPPI explique qu'un parking est prévu.

Une habitante souhaite savoir si la maison Jacques Brel accueillera des pièces de théâtre, elle souhaiterait que la Ville en accueille davantage.

Mme SCHLAEPPI rappelle que la maison Jacques Brel est un lieu principalement dédié aux cultures urbaines, ce qui n'exclut pas le théâtre, mais des pièces de théâtre sont dorénavant et déjà accueillies à l'espace Marcel Pagnol ainsi qu'au sein des maisons de quartier dans le cadre de la saison culturelle.

Mme BELLESSORT souhaite savoir si cette salle sera mise à la disposition des écoles.

Mme SCHLAEPPI indique que la maison Jacques Brel fait partie des équipements municipaux, et que son utilisation par les associations ou écoles sera organisée par la ville.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme LE FUR explique que le fait que les conseils de quartier se déroulent le vendredi soir ne permet pas au plus grand nombre d'être présent, notamment à la communauté israélite.

Mme BOGHOSSIAN se tient à la disposition des habitants. Cependant elle rappelle que lorsque les conseils de quartier étaient organisés les samedi matins il n'y avait pas plus de monde.

Mme BOGHOSSIAN présente la nouvelle déviation de la RD 310 qui permet de désengorger l'avenue Pierre Semard.

M.AMARA demande pour quelle raison la piste cyclable n'a pas été conservée.

Mme LE FUR demande pourquoi il n'y a pas de mairie annexe dans la commune. L'accès à la mairie n'est pas toujours aisé pour les habitants des Charmettes qui sont tout de même excentrés.

Elle souhaite savoir s'il serait possible d'utiliser la Maison de la Rénovation Urbaine (MRU) à la fin des travaux des Carreaux pour cet usage.

Mme BOGHOSSIAN répond que la MRU est locataire des locaux qu'elle occupe et qu'à la fin des travaux, la mairie ne conservera pas ces bureaux.

M. BORDES rappelle qu'il est vrai que la ville est coupée en deux par la coulée verte et qu'il serait bien d'avoir une mairie annexe ou de prévoir une navette pour amener les personnes âgées et à mobilité réduite en mairie.

Mme BOGHOSSIAN rappelle qu'il existe déjà la navette du CCAS.

M. DUQUESNOIS relate que suite à une discussion avec M. le maire, celui-ci lui a expliqué que les pylônes haute tension séparent la ville en deux et qu'on ne peut pas faire grand-chose pour mieux relier les deux parties.

M. AMARA dit qu'il faudrait des permanences de la mairie dans les quartiers.

Puis une conversation s'engage sur l'avenue Pierre Semard qui est le seul axe pour traverser la ville.

Mme LE FUR précise qu'un jour, les pompiers sont restés coincés entre le rond point au niveau du commissariat et l'hôpital. La personne qu'ils transportaient serait décédée à cause de la conception de cet axe.

Une discussion s'engage autour de la circulation de l'avenue Pierre Semard.

Mme HUSSAIN revient sur la sécurité autour des écoles, thème qu'elle avait abordé lors du dernier conseil de quartier. Elle constate que rien n'a été fait.

Elle explique que les parents sont en colère.

Une vive discussion s'engage sur la sécurité autour des écoles.

Mme BELLESSORT demande pourquoi il n'y a pas de personnel pour faire traverser les enfants. Elle indique aussi que devant l'école Michel Montaigne, un plot a été arraché au niveau du passage protégé. De plus, elle indique que ce passage ne semble pas être aux normes et qu'il faut mettre des barrières pour empêcher les voitures de stationner devant l'école.

M. AMARA explique que le parking réservé pour les bus à côté de l'école M. Montaigne n'est jamais disponible car des voitures y sont garées en permanence. Les enfants sont donc obligés de parcourir une plus grande distance pour avoir accès au bus qui, en plus, gêne la circulation car il est obligé de stationner avenue P. Semard.

M. AMARA fait aussi remarquer qu'il n'y a pas de passage piéton dans le quartier des Charmettes.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme BOGHOSSIAN rappelle l'existence de pédibus dans certains quartiers et leur utilité. Cependant, ce projet d'une grande efficacité dans l'accompagnement des enfants à l'école est le résultat de l'implication de parents volontaires

Mme BELLESSERT revient sur le compte rendu du dernier conseil de quartier. Elle s'étonne du fait que Mme BOGHOSSIAN ne soit pas venue constater le problème dont elle avait parlé lors du dernier conseil de quartier : il s'agit du panneau « stop » positionné avenue Constant Coquelin. Son emplacement ne permet pas d'avoir une visibilité suffisante et il faut s'avancer rue de la Poste pour voir. Cela rend ce passage très dangereux.

Mme BOGHOSSIAN explique qu'elle a malheureusement eu très peu de temps de disponible depuis le dernier conseil de quartier, mais propose de prendre un rendez-vous avec la police municipale et les services techniques à la fin de ce conseil. Le rendez-vous est fixé au 2 novembre au matin.

Mme HUSSAIN dit que depuis le démarrage des travaux du rond point de l'avenue P Semard, des problèmes d'odeur sont apparus rue Alexis Varagne et Ahmadou Kourouma..

M. AMARA demande s'il serait possible de faire venir des personnes de la mairie pour constater tous les désagréments et choses à améliorer dans le quartier.

Mme BOGHOSSIAN rappelle qu'il existe des diagnostics en marchant dans le quartier et qu'ils vont être remis en place rapidement.

M. AMARA et d'autres habitants se manifestent alors pour en faire partie.

Mme BELLESSERT indique qu'elle a fait appel aux services techniques il y a plus de trois mois pour une barrière couchée. Depuis elle n'a pas de nouvelles.

Les habitants présents s'accordent à dire qu'ils se sentent délaissés par leur commune : pas de visite du maire ni des services annexes.

M. DUQUESNOIS précise que pour plus d'efficacité, il faut une réponse immédiate à chaque dégradation ; une prise en charge rapide car la ville est en train de se dégrader et elle est de plus en plus sale.

Mme REGNIER signale un nid de poule sur la chaussée avenue Pierre Dupond, ainsi qu'un problème de ramassage des encombrants.

Une discussion s'engage autour des actes d'incivilité et la propreté du quartier.

M. AMARA souhaite savoir pourquoi les habitants de la rue P Dupond n'ont pas été informés des travaux qui ont démarré dans leur rue.

Il souhaite savoir si l'installation d'un ralentisseur est prévue lors de ces travaux.

M. KONATE explique que les ralentisseurs génèrent du bruit et qu'ils sont souvent source de nuisance pour les riverains. Il souhaite savoir si les riverains sont d'accord pour ce genre de nuisances.

Mme REGNIER lui répond que la nuisance est préférable aux accidents.

Mme BELLESSERT réitère le fait que les habitants du quartier se lassent car ils ne se sentent pas écoutés et n'ont pas de retour sur leurs demandes.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. AMARA souhaite savoir s'il est possible de donner un autre nom à la deuxième partie de l'avenue des Charmettes car elle est coupée en deux et il n'y a donc plus de logique de continuité.

Une discussion s'engage sur les rues et leur implantation dans le quartier.

Mme LE FUR rappelle qu'à l'époque, les Carreaux n'existaient pas et que la logique des rues n'était donc pas la même.

M. BORDES demande s'il est possible d'avoir dans le quartier un panneau lumineux avec les informations de la ville.

Mme BOGHOSSIAN explique que cela est prévu pour la fin de l'année dès la fin des travaux du rond point.

Mme LE FUR rappelle le problème récurrent de l'élagage des arbres du quartier. Cette année il n'a pas encore eu lieu. Cependant, lorsque l'entreprise vient, elle coupe les fils électriques et téléphoniques du quartier par mégarde.

M. DESTOUESSE indique que les services techniques se doivent de vérifier la bonne réalisation des travaux d'élagage.

M. BORDES indique que suite au non élagage des arbres, les rues sont très sombres et moins sûres car l'éclairage n'arrive plus jusqu'au trottoir.

M. AMARA demande pourquoi les arbres morts et coupés dans le quartier ne sont pas remplacés.

Mme BOGHOSSIAN remercie les participants et clôture le Conseil de Quartier en invitant les participants à se retrouver autour du buffet.

Fin de conseil de quartier : 23h15